

AR PREFECTURE

016-211601687-20150318-20150303DCCAFW
Reçu le 19/03/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CCAS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mil quinze

Le 18 mars à 18 heures 30

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil d'Administration: 2 mars 2015

PRESENTS : MMES BOISSIER DESCOMBES – COUTEAU –
LAPEYRONNIE – MOUNIER

MM. SAVIN – DESCLIDES – GONZALEZ

EXCUSES : MME PÉNIGAUD – M YOU

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2015-03-03 D

OBJET : Affectation de résultat de l'exploitation 2014

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'affectation des résultats de 2014,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2013	Virement à la section d'investissement CA 2014	Résultat de l'exercice 2014	Reste à réaliser 2014 - dépenses - recettes	Soldes et restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement						
Fonctionnement	574.42 €		- 155,15 €			419.27 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

AR PREFECTURE

016-211601687-20150319-1654376305-De affecter le résultat comme suit :
 Recu le 19/03/2015

Excédent global cumulé au 31/12/2014	419,27 €
Affectation Obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	419,27 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
Excédent/déficit global cumulé au 31/12/2012	419,27 €
Excédent/Déficit à reporter (ligne 002)	

Fait à Jauldes, le 19 mars 2015

Le Président

Eric SAVIN

